

## Déclaration liminaire du SNUipp-FSU des Deux-Sèvres



Monsieur le Directeur académique,

Nous commencerons cette CAPD sur un mot : Mépris.

C'est certainement le sentiment que des milliers de collègues ont ressenti en entendant l'annonce du recul sur les prime REP+.

Non content de ne pas tenir ses promesses de campagne, le président Macron, par l'intermédiaire de son ministre fait un pas de plus vers la rémunération au mérite.

Qui connaît un tant soit peu le métier d'enseignant, et notamment le métier d'enseignant en REP sait combien notre travail dépend de choses qui nous échappent. Nos cohortes d'élèves, les effectifs de classe, la configuration de l'école, la volonté des élus et les moyens qui sont donnés, ou non, aux équipes. Alors comment décider des plus méritants ? Va t-il falloir se vendre encore un peu plus pour espérer améliorer ses fins de mois ?

Le Mépris, les enseignants le ressentent aussi en entendant qu'encore une fois, les programmes vont être modifiés. Lorsque l'on parle de harcèlement au travail, il est souvent question d'injonctions contradictoires à cause desquelles les salariés perdent leur repères, ou bien culpabilisent de ne pouvoir y répondre.

C'est toute une profession qui est aujourd'hui harcelée par un ministre qui méprise le métier d'enseignant, et notamment d'enseignant dans le premier degré.

L'école ne peut s'accommoder de la doctrine capitaliste qui considère les savoirs comme une marchandise, les élèves et les parents comme des clients et les enseignants comme des exécutants accomplissent une tâche sans la concevoir.

L'école doit faire grandir les élèves, leur apprendre à réfléchir par eux même. C'est ce que tous les enseignants, professionnels formés de l'éducation font chaque jour dans leur classe.

Enfin, nous dénonçons aussi le mépris à l'égard des fonctionnaires. Les pseudo discussions qui ont lieu dans le cadre de CAP 2022 sont une offense à tous les fonctionnaires de France. Le but est clair, réduire la masse salariale publique pour la passer dans le privé, au détriment d'un service public équitable et de qualité. Le cœur même de ces discussions est indécent.

Concernant le mouvement des personnels, nous espérons que les échanges que nous allons avoir au cours de cette dernière CAPD permettront à un maximum de collègues de partir en vacances l'esprit tranquille. Nous tenions à remercier le service des ressources humaines pour la qualité de travail sur les différentes phases de mouvement, et nous profitons aussi de cette déclaration pour féliciter Mme Cosme pour son nouveau poste et pour lui souhaiter le meilleur pour la suite de sa carrière.